

<b>Zeitschrift:</b>	Pro Senectute : schweizerische Zeitschrift für Altersfürsorge, Alterspflege und Altersversicherung
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerische Stiftung Für das Alter
<b>Band:</b>	38 (1960)
<b>Heft:</b>	2
<b>Artikel:</b>	Contribution à l'histoire des logements libres pour personnes âgées : Fondation de la Cité Rambaud, Lyon
<b>Autor:</b>	Amberger, Max
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-722215">https://doi.org/10.5169/seals-722215</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

«Val Paisible». La première étape de cette colonie a pu être inaugurée en automne 1959. Le comité cantonal de Zoug a de son côté, avec l'appui d'autres organisations, créé une association qui se propose comme but la construction d'appartements pour vieillards et d'un asile de vieillards à Zoug; il a mis à la disposition une somme de fr. 100 000.—.

## **Contribution à l'histoire des logements libres pour personnes âgées**

### **Fondation de la Cité Rambaud, Lyon**

Au début de notre siècle (1902) mourrait à Lyon, âgé de 80 ans, l'Abbé Camille Rambaud.

Cet homme avait commencé sa carrière dans la soierie. Attiré par les questions sociales il se penche sur les misères morales et physiques. En relations avec les milieux ouvriers, avec les protestants et les juifs, il observe les moindres symptômes d'évolution de la vie démocratique, il est prêt à encourager toutes les initiatives généreuses.

A 24 ans il fonde une société de secours mutuels et une caisse de retraite, à 28 ans une maison destinée aux enfants malades.

A la suite d'une grande inondation il crée une cité ouvrière transformée plus tard en logements gratuits pour vieillards.

A 39 ans, après avoir repris ses études, il est ordonné prêtre.

Sa «Cité vieillesse» très endettée tombe dans un état aigu de détresse financière. Cela n'empêche pas l'invention d'une méthode raisonnée d'éducation philosophique. Il écrit encore, à l'âge de 65 ans, un Cours d'économie sociale et politique.

En 1882 il fait construire deux petites maisons pour y loger des vieillards et un troisième immeuble pour 50 personnes âgées.

Grâce à des dons, grâce à l'aide des hospices de Lyon qui ont participé au renflouement de ses initiatives, il est possible d'héberger jusqu'à 900 vieillards.

Cet économiste libéral et chrétien voit aujourd'hui son idée réalisée sous la forme moderne d'une «Fondation de la Cité Rambaud» avec un immeuble moderne nommé la Maison de la Ferrandière qui offre 49 logements à une chambre et 8 logements

à deux chambres. Cette Fondation est présidée par Mme L. Gillet qui envisage de nouvelles constructions. La base financière est saine et s'apparente à toutes les réalisations que nous connaissons dans notre pays.

Nous tenions à informer nos lecteurs de cet exemple de logements libres pour vieillards qui date en France de 1856 soit de plus d'un siècle. Nous terminerons ce compte-rendu par cette phrase, écrite en 1866 par l'abbé Rambaud:

«J'éprouve une véritable joie en voyant ces têtes blanches qui, à la fin de leur vie, ont trouvé un peu de ce repos et de cette dignité que donne naturellement à l'homme un logement indépendant.»

Max Amberger

Voir Joseph Buche: «La vie et les œuvres sociales de l'Abbé C. Rambaud». Ed. Cumin et Masson, Lyon, 1907.

## Englische Schlösser werden Altersheime

Infolge der hohen englischen Erbschaftssteuern und der gerade bei alten Schlössern und Landsitzen grossen Instandhaltungskosten sind solche Gebäude in unserer Zeit häufig weder zu verkaufen noch zu andern Zwecken verwendbar. Daher sind viele alte Adelssitze dem Verfall geweiht. So wenigstens schien es noch vor einigen Jahren, bis eine Londoner Sonntagszeitung einen Leserbrief veröffentlichte, in dem vorgeschlagen wurde, für alte Leute, die keine Angehörigen haben oder für sich allein leben möchten, in alten Herrenhäusern und Schlössern gemeinsame Haushaltungen zu schaffen. Auf diese Weise würden auch die nötigen Mittel aufgebracht, um historische Bauten vor dem Verfall zu bewahren und zu erhalten. — Dieser Vorschlag fand zahlreiche Interessenten, und sein Urheber, der pensionierte Konteradmiral Greathed, gründete eine Vereinigung für gemeinsame Haushaltungen, die «Mutual Households Association», die inzwischen über 3500 zahlende Mitglieder gewonnen hat. Heute hat sie in verschiedenen Teilen Englands fünf alte Adelssitze entweder mit eigenen Mitteln erworben, von den Besitzern langfristig gemietet oder gepachtet und 309 ihrer Mitglieder darin untergebracht. Nachdem sich der Gedanke und seine Erfolge herumgesprochen haben, melden sich gegenwärtig etwa ein Dutzend neue Mitglieder täglich an.

C.